Le Tampon, le 28 octobre 2024

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LIGUE

DU 25/10/2024

LIGUE RÉUNIONNAISE DE TENNIS DE TABLE

Association

Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU
Secrétaire

Téléphone
0692 66 65 82

Courriel
secretaire@lrtt.re

Adresse secrétariat
25 rue Benjamin Hoareau
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social
20 rue Philibert TSIRANANA
97490 STE CLOTILDE

Site Internet
www.lrtt.re

Page Facebook

Agrément Ministériel

Siret
40900277100031

Code APE
9312Z

RNA
W9R1002606

Code APS

DATE : vendredi 25 octobre 2024

LIEU : réunion en distanciel (outil ZOOM), votes avec l'outil FRAMAFORMS

HORAIRE : 19 h 05

PRESENTS : Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Solène ALMERY, Marc DUBOURDIEU, Lionel DUPUIS, Jimmy FEN CHONG, Patrice FEN CHONG, Muriel FONTAINE, Fabio MAM-MOSA, Kim METE, Thomas MONDON, Thomas PAYET, Yannick SIGISMEAU

EXCUSES : Fabrice BALAZI, Marie-Odile De BREBISSON, Lyne-May CHELLIER, Camille JANICOT, Tom LAW DUNE, Manandraïbé RASANDISONA

NON EXCUSES : Laurent PEQUIN

INVITE : -

Mme la présidente, Isabelle ALLIOT-MICHOUX, dirige la réunion du Conseil de Ligue. Le quorum étant atteint, elle ouvre les débats à 19 h 05 et souhaite la bienvenue aux présents.

3. Retour rapide sur les points abordés lors du Conseil de Ligue du 12 septembre 2024

Élection du Bureau : RAS

Élection des présidents de Commissions : Régionale Arbitrage, Médicale, Communication, Féminine, Statuts et Règlements : RAS

Embauche d'un cadre de Ligue : point de ce jour

1. **Adoption du compte-rendu du procès-verbal du 12 septembre 2024**

VOTE

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 12

➔ Le PV est adopté à l'unanimité

2. **Agrément des nouveaux licenciés, affiliation et réaffiliation des clubs**

L'année passée, à la même période, nous écrivions : Au 12/09/2023, la Ligue compte 460 adhérents. Ce chiffre est en légère augmentation de 12,5 % par rapport à la saison passée à la même période (409) (327 en 2021). Les dames (74) représentent 16 % de ce total, en infime augmentation.

Aujourd'hui, nous relevons 600 licenciés (+ 30,5 %) ! On compte 93 dames, soit 15,5 % du total des licenciés. Ce chiffre bas est toujours assez incompréhensible. On dénombre 55,6 % d'adultes (Vétérans et Seniors). Ceci nous indique, de manière surprenante, que l'effet JO touche les adultes et les licenciés de sexe masculin.

La LRTT compte 12 clubs réaffiliés et un nouveau club : Union Pongiste 974.

Tous les clubs ont réglé, parfois avec du retard, le solde de la saison 2023/2024, le lancement de la saison 2024/2025. On ne peut en dire de même pour le premier acompte 2024/2025.

VOTE

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 12

➔ les nouveaux licenciés sont agréés à l'unanimité

3. **Point sur les premières compétitions de la saison, CSR**

-

4. **Point sur le déroulement de la Régionale Elite, CRA**

Pour la nomination des JA1, tout s'est bien passé. Les JA1 se sont interrogés sur les polos (marque, couleur) ; point qui sera discuté en question diverse. Deux cartons jaunes ont été distribués, ce qui marque un changement dans les pratiques des arbitres et JA. C'est très encourageant puisque nous sommes à la recherche d'un plus grand sérieux dans le déroulement de nos compétitions. Concernant les cartons jaunes et rouges distribués, Claude RAECKELBOOM a fait un topo, à remettre au propre, et qui sera distribué aux JA, A et clubs.

Le président de la CRA demande à ce qu'il y ait des aires de jeu spécifiques ou identifiables spécifiquement pour les rencontres de Régional Elite ; rencontres à distinguer des autres (R1 à R5) que l'on trouve souvent dans les salles, la même journée.
La LRTT se félicite de ces avancées au niveau de la direction des rencontres dans nos compétitions.

5. **Nouveau Règlement Sportif**

Des modifications étant apparues pour cette saison (vous avez été destinataires du document), surtout pour le Championnat Vétérans, ce nouveau document va être transmis aux clubs.

6. **Embauche d'un Conseiller-Entraîneur de Ligue**

Un entretien en visioconférence a été programmé le lundi 23 septembre avec deux candidats entendus l'un après l'autre : Maxime CARLOMAGNO et Miora ANDRIAMAMONJY. Nous n'avons relevé aucune candidature locale, dans un premier temps.
Le profil de M. CARLOMAGNO nous a fortement intéressé. Ses prétentions financières correspondaient à ce que nous avions prévu. Malheureusement, deux jours après, M. CARLOMAGNO nous a indiqué qu'il déclinait l'offre. La candidature de M. ANDRIAMAMONJY, malgré quelques points positifs, ne correspondait pas à notre attente.
La LRTT a décidé de reposter un appel d'offre sur le Facebook de Ligue et de prévenir ses réseaux.
Un candidat, Julien GAUDET, s'est alors présenté. Après un entretien, il apparaît que M. GAUDET répond tout à fait à nos attentes. Nous apprécions aussi sa connaissance du tennis de table local et son engagement constant auprès des jeunes. M. Julien GAUDET a signé son contrat. Il débute son travail le 1er novembre.
Une solution transitoire avec le club des Aiglons d'Orient est à l'étude afin de ne pas pénaliser ce club pour lequel Julien GAUDET travaille plusieurs heures par semaine. La problématique est de trouver un autre entraîneur de club, à terme, pour le club de la rue Ste Anne...
Le salaire de ce nouveau conseiller-entraîneur se situe en catégorie 4 de la convention sportive, légèrement au-dessus de la rémunération de base. L'expérience de cette personne a été prise en compte.
Outre les actions sportives auxquelles nous étions habitués avec Maxime MYKOLOW, il sera demandé à Julien GAUDET de se lancer plus avant dans des actions de développement (auprès des clubs, d'associations ou entités partenaires, etc.).

Une discussion s'engage entre Madame la présidente et Jimmy FEN CHONG, responsable du club des Aiglons sur le contrat actuel de Julien GAUDET. Les interrogations et questionnements seront réglés en associant étroitement le président des Aiglons d'Orient, Richard ALLANE.

7. Dispositif supplétif pour les stages et les regroupements

Nous avons demandé à M. Julien GAUDET d'assurer le rôle de coordinateur du premier stage de la saison en internat. Il est aidé dans sa tâche par Sébastien POTHIN. Nous les remercions pour leur implication.

8. Compte-rendu du stage de Ligue (Julien GAUDET, Sébastien POTHIN)

Le compte-rendu sera transmis au CL, dès réception.

9. Compte-rendu du tournoi PING-VR

Le compte-rendu écrit a été remis aux membres du CL. En résumé, cette première compétition grandeur nature a servi de test pour les actions futures. Nous relevons deux problèmes majeurs :

- Les difficultés techniques liées aux connexions internet peu performantes,
- Un manque d'engagés sur cette première question dû très certainement à un manque de message de formateurs/ initiateurs dans les clubs de l'île.

Nous sommes en revanche très satisfaits de l'intérêt des participants de la journée à cette nouvelle activité. Nous prévoyons d'organiser au moins un tournoi par an de ce type. Une commission PING-VR verra également le jour.

Proposition de Muriel FONTAINE : faire essayer le PING-VR lors des compétitions de Ligue. C'est une excellente idée, au moins sur les compétitions qui permettront de dégager des aires de jeu suffisantes.

~~10. Achat de matériel annuel pour les clubs~~

Consultation numérique en cours.

11. Point sur les Commissions, leurs compositions

Commission Médicale : Marie-Odile De BREBISSON (présidente), Camille JANICOT, Yannick SIGISMEAU

Commission Féminine : Lyne-May CHELLIER (présidente), Muriel FONTAINE, Solène ALMERY, Marc DUBOURDIEU, Isabelle ALLIOT-MICHOUX

Commission Communication : Muriel FONTAINE (présidente), Julien GAUDET, Solène ALMERY, Line-May CHELLIER, Kim METE

Commission Statuts et Règlements : Marc DUBOURDIEU (président)

Commission Développement : Thomas MONDON (président), Julien GAUDET

VOTE

Contre : 0

Abstention : 0

5/9

Pour : 12

➔ Les nouveaux présidents de commission sont élus à l'unanimité.

Il est rappelé que les membres des commissions peuvent être de simples licenciés, sans faire partie nécessairement du Conseil de Ligue.

Instance du Mérite Régional : Manandraïbe RASANDISONA (président), Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Marc DUBOURDIEU

12. Préparation de la journée Ping au Féminin

Comme chaque année, une journée ping au féminin est organisée sur deux sites, un à Saint Denis et un autre sur Saint Pierre. La date retenue cette année sera le 15 décembre.

Publication : affiches aux clubs, page Facebook de Ligue, Quotidien de La Réunion.

Une nouveauté cette année avec Lionel DUPUIS qui apporte du sponsoring pour cette journée avec 4 sponsors identifiés, dont certains restent à confirmer :

Nestlé : (café, thé), cafetière Dolce Gusto (mais prévoir achats sucre et cuillères),

LM : fruits et légumes : 4/5 fruits par participante ou alors distribution le matin en petit déjeuner

Unilever : déodorant, gel douche

Edena : eau en bouteilles (en attente de réponse)

Kim METE nous signale un problème de disponibilité de salle sur St Pierre. La municipalité doit lui présenter un nouveau lieu de rencontre.

L'affiche présentant l'action doit être proposée dès que nous connaitrons les lieux exacts de la manifestation et les sponsors.

Muriel FONTAINE doit dévoiler un fichier d'inscription en ligne pour les participantes. On rappelle que chacune d'entre-elles obtiendra une licence évènementielle.

13. Formation Sport Santé pour Tous

Après quelques déboires avec les responsables fédéraux de ce secteur d'activité, nous avons décidé de rechercher, sur le territoire, un organisme de formation permettant de suivre le module SSpT.

Certaines personnes se sont déjà portées candidates. Les dates retenues sont :

- Session 1 : du 24 au 26 février 2025
- Session 2 : 24 et 25 mars 2025

La formation se déroulera au CREPS de Ste Clotilde. Le coût élevé (350 euros par personne) nous incite à demander une grande implication aux candidats déclarés. Ils devront aussi se libérer aux dates indiquées. Une fois l'inscription finalisée, les candidats devront assister obligatoirement aux journées prévues. Dans le cas contraire nous réclamerons le remboursement individuel du coût du stage.

Nous envisageons un chèque de caution à déposer pour les engagés.

14. Programme pour la venue de la délégation chinoise

Cette action nous a un peu pris de court : l'organisation est assez protocolaire (Consulat, Région, municipalités, clubs) et vient très vite après les vacances scolaires (interrogation sur l'accès aux établissements comme les collèges et lycées).

De nombreux questions restent à résoudre : un accompagnement permanent d'un membre de la Ligue, un chauffeur de minibus « à temps plein », un traducteur chinois/français/chinois et beaucoup d'autres incertitudes comme les habitudes alimentaires ou encore les possibilités envisageables de sorties.

Cette délégation comprend 6 personnes (3 G + 1 F + Chef délégation + entraîneur).

La Région Réunion est jumelée avec la région chinoise de Tianjin et cette action permet de relancer des échanges qui avaient été supprimés pendant et après la période COVID.

Julien GAUDET, nouvellement conseiller-entraîneur de Ligue sera le représentant permanent de la Ligue. Nous rappelons que les responsables des clubs qui recevront la délégation sont membres du Conseil de Ligue et qu'à ce titre ils représenteront également la Ligue sur leur « territoire ».

Muriel FONTAINE a peut-être une solution pour le chauffeur qui doit être agréé.

15. Questions diverses

- Achat de matériel pour la CRA : nous avons procédé à l'achat de deux imprimantes A3 pour cette commission et 4 jeux de cartes pour tirage au sort dans les compétitions (facture à régler).
- Achat de matériel pour le secrétariat : nous avons acheté un ordinateur portable pour le secrétaire de Ligue.
- Achat de matériel pour le PING-VR : nous avons acheté un ordinateur fixe pour le PING-VR. Nous devons acquérir des manettes en forme de raquettes de ping ainsi qu'un nouveau casque qui a été cassé lors d'un incident technique..
- Ouverture d'un compte Livret A : le Trésorier nous signale que nous devrions ouverture ce type de compte pour y déposer les sommes que nous avons en excès sur le compte à certaines périodes de l'année. Nous attendons de finaliser notre passage sur le Crédit Agricole pour procéder à cette opération.
- Décision de l'ISD à l'encontre de M. Frédéric METRO et Mme Gaëlle METRO, en date du 25/06/2024 : la LRTT prend acte de ce jugement.

L'Instance supérieure de discipline décide :
***Article 1** : d'annuler sur la forme la décision de l'Instance régionale de discipline de la Réunion du 2 mai 2024.*
***Article 2** : de se saisir sur le fond.*
***Article 3** : de prononcer :*
- *un avertissement à Mme Gaëlle METRO,*
- *un avertissement à M. Frédéric METRO.*

- Décision de l'IND à l'encontre de M. Nelson FONTAINE, en date du 04/10/2024 : la LRTT prend acte de ce jugement.

Décisions :
Après délibéré, et en toute indépendance, l'Instance nationale de discipline considérant que :
a) *Les faits ne sont pas contestés par M. Nelson FONTAINE ;*
b) *M. Nelson FONTAINE ne respecte pas la décision de suspension de sa licence du 10 avril 2024.*

Par ces motifs :

Article 1 : *L'instance nationale de discipline décide de confirmer la suspension de la licence de M. Nelson FONTAINE jusqu'à total remboursement de la dette pour laquelle il a été condamné par jugement du 4 novembre 2022 et ce, quel que soit l'échéancier mis en place.*

Nous rappelons que M. Nelson FONTAINE, n'est plus licencié auprès de la FFTT. Aussi, il ne peut plus avoir de fonction officielle dans le tennis de table (représenter son club, coacher lors de compétitions, …).

La communication avec le club CASEC de la Cressonnière se fait par l'intermédiaire de ces deux adresses de messagerie :

cedric.agathe@gmail.com et tennisdetable@case-cressonniere.re

- Proposition de participation à une après-midi sportive le 4 décembre (Collège Montgaillard) : accord.
- Présentation des actions majeures de la Ligue et des clubs en réunion des Référents de Développement : réunion animée par Stéphane LELONG. Les points saillants : entre 25 et 30 % de licenciés en plus sur le territoire hexagonal (comme chez nous). Une page dédiée à l'accueil des nouveaux licenciés a été fournie mise en place sur le site fédéral depuis début juin :
  https://www.fftt.com/site/jouer/accueillir-en-2024/reussir-votre-accueilaux clubs

  Un retour a été fait sur le PSF national et les subventions ANS distribuées. 108 200 euros sont revenus aux Outremers.

  Une bonne dynamique est en cours. Après un travail sur l'accueil, le Pôle Développement va axer sur travail de la saison sur la fidélisation : jeunes de 8 à 12 ans adultes et seniors loisirs. Julien GAUDET participera désormais à la commission Développement.
- Règlement sportif : propositions de la CRA

Proposition 1 : obliger les équipes à être complètes (à 4 joueurs). Il est impossible de changer cette règle en cours de saison sportive. La CRA et éventuellement la CSR, lors de la préparation de la saison sportive à venir (2024/2025) feront des propositions qui seront, ou pas, entérinées par le Conseil de Ligue.

Proposition 2 : demander aux équipes de R Elite de jouer avec un maillot strictement identique (modèle, couleur, publicités) et en respectant la règlementation sur le sujet. Il nous parait plus juste de demander aux équipes de jouer avec des maillots de couleur identique et le nom du club (en respectant la réglementation sur le sujet). Exemple : un maillot pourra être de marque différente, de couleur qui restera dans la teinte principale (bleu, rouge, vert, jaune, …) mais toujours avec le nom de l'association. Les clubs sont

confrontés au cout élevé des pièces vestimentaires, sans compter que certaines marques renouvèlent leurs modèles d'une année sur l'autre.

Pour information :

L'assemblée générale élective fédérale aura lieu les 6 et 7 décembre et nous incitons les clubs, à participer à ces élections fédérales qui se dérouleront au moyen d'un procédé numérique. Les voix des clubs vont compter pour 50 % dans le décompte final (les autres 50 % revenant aux Ligues et Comités Départementaux). Il nous semble important que les Outremers, et les clubs de La Réunion en particulier, montrent leur intérêt à cette consultation élective nationale.

La séance est levée à 21 h 10.

La présidente **Le secrétaire**

Ligue Réunionnaise de Tennis de Table
- Secrétaire général -
20 rue Philibert Tsiranana, 97495 Ste Clotilde
Tèl. : 0692 66 65 82 – Mèl. : secretaire@lrtt.re – Site Web : www.lrtt.re

Isabelle ALLIOT-MICHOUX **Marc DUBOURDIEU**